



Inf'... Haut Gesvres

La Lettre d'information du COLLÈGE



Fichier pdf téléchargeable sur le site du collège
<http://hautgesvres-treillieres.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

Une publication à l'attention des familles et partenaires de l'établissement

Mot du Principal : une petite contribution pour tendre vers des relations davantage marquées par le respect...

Au sujet du harcèlement... Le sujet est très important et nécessite d'être traité avec une grande attention.

Au collège le Haut Gesvres comme dans tous les établissements un protocole a été défini (adopté en conseil d'administration).

Il s'agit surtout pour nous de sensibiliser et mobiliser en interne pour manifester cette attention qui est nécessaire et indispensable.

Chacun – professeurs et tous les personnels mais aussi les élèves – peut ainsi faire référence à un document simple (affiché dans le collège) précisant les réflexes à développer pour adopter l'attitude empreinte d'une vigilance constante.

Cette question du harcèlement nécessite, *comme déjà exprimé*, d'être bien qualifiée. Il arrive le plus souvent que l'on parle de harcèlement pour des situations ponctuelles de difficultés relationnelles qui peuvent trouver une issue dans un dialogue rétabli où les parties qui s'opposent trouvent alors le moyen de prendre respectivement conscience des dérapages et maladresses qui ont pu blesser et ce, sans verser dans une évocation définitive bloquante. Il convient d'éviter les prolongements, notamment sur les réseaux sociaux qui peuvent être une bonne chose mais qui sont là, une vraie plaie car très mal utilisés et cadre de potentiels drames de différentes natures.

La qualification de harcèlement est juridique et pénale et ne saurait être associée à toutes les situations. Parfois il s'agit de harcèlement, parfois il ne s'agit pas de harcèlement. Il faut ainsi laisser la chance à chacun de sortir par le haut des situations créées pour retrouver de la dignité et que les victimes puissent avoir droit au respect dû.

L'écueil grandissant de la télé-réalité... ⇒ ATTENTION DANGER ! Sans connaître ces programmes de la même manière que nombre d'élèves mais selon des retours et échanges avec eux et pour en avoir vu des extraits, on peut assez assurément évoquer que ces émissions – consistant en un spectacle scénarisé avec des conflits multiples - constituent pour les jeunes téléspectateurs, une image désolante des rapports humains et de la manière même de résoudre des situations relationnelles. Confrontés à ces images et dialogues, nos élèves, vos enfants, en arrivent à concevoir que cette façon de s'exprimer avec un langage pauvre, déplacé et inapproprié serait un modèle pour se comporter avec leurs propres camarades, dans leurs propres relations sociales : c'est faux !

Cela se passe ensuite dans la cour et puis plus dramatiquement, sur les réseaux sociaux, avec des effets très nocifs pour l'élève ponctuellement concerné qui se retrouve isolé et "cible" des autres qui pour la plupart, le plus souvent, ne sont même pas impliqués dans le début d'une tension qui aurait pu être simplement évitée par un dialogue respectueux ou chacun ferait attention à l'autre...

La situation est vraiment grave et il faut en prendre la mesure. Il faut donner d'autres exemples à voir et à vivre pour nos jeunes, de telle sorte qu'ils puissent se projeter dans leurs relations sans singer ces histoires scénarisées dans le seul but de faire le "buzz" et n'inspirant pas les... "voyeurs" de façon positive. Vos enfants sont dès lors victimes de cette télé-réalité qui n'a pas - où alors cela se saurait - de vertus éducatives. *D'autres repères, d'autres valeurs sont possibles sans céder à la facilité...et éviter ainsi la fatalité*

Yves Noël - Principal du collège le Haut Gesvres

Le service de vie scolaire

Un service piloté cette année par un binôme suite – pour info – au départ en retraite de M. Pourtaud

Rond-point incontournable du collège, le service de vie scolaire du collège Le Haut Gesvres qui accueille vos enfants est piloté cette année par les deux conseillers principaux d'éducation.

Les conseillers principaux d'éducation (CPE) travaillent en étroite collaboration avec les professeurs, les personnels médico-sociaux et l'équipe de direction afin d'assurer le suivi individuel et collectif des élèves, sur les plans pédagogique et éducatif (accompagnement éducatif, assiduité, discipline) :

L'orientation : enjeu majeur au collège.

Les équipes pédagogiques et les professeurs principaux sont attentifs à cet aspect de la finalité du parcours de chaque élève. Ce travail est en ce moment contrarié du fait de l'absence de remplacement de la **Psychologue Éducation Nationale Conseillère d'orientation**. Celle qui était en poste en début d'année a été mutée et non remplacée car il n'y a pas de candidats dans cette fonction. Les potentiels postulants ont été attirés dans des cabinets privés en lien avec les besoins apparus au sein de la société dans le contexte sanitaire actuel : c'est un problème aussi pour l'Éducation Nationale qui subit cette situation.

Il demeure que les "Psy EN" peuvent être rencontré(e)s au CIO de Nantes → Centre d'Information et d'Orientation - 34 Rue du Fresche Blanc 44300 NANTES - Tél : 02 40 94 00 12

Solution alternative à privilégier dans l'attente que nous puissions accueillir à nouveau, un ou une collègue au collège, comme avant...

- Ils organisent les différents temps de la journée des élèves : accueil, récréations, pause méridienne, actions socio-éducatives, heures d'étude...

- Ils veillent à la mise en oeuvre de la politique éducative du collège, en assurant notamment une formation à la citoyenneté participative par plusieurs temps forts démocratiques au cours de l'année (élections des délégués de classe, formation des délégués, élections du conseil de vie collégienne,...).

L'équipe de vie scolaire est aussi composée cette année de sept assistants d'éducation, aux profils très variés, présents du lundi au vendredi pour "veiller sur" (renversement du terme de "surveillant") nos élèves. Ils sont indispensables au bon fonctionnement de l'établissement et leurs actions sont multiples : surveillance, animation (clubs), accompagnement pédagogique (étude encadrée), écoute attentive, travail administratif (gestion des absences et retards),... Ils accompagnent chaque élève, dès son entrée dans le collège le matin jusqu'à sa sortie en fin d'après-midi.

Violette Deschoemaker et Philippe Le Rudulier - CPE

Ce premier trimestre, au-delà des contraintes qui pèsent sur chacun, a pu être développé de telle sorte que le travail qui avait à être mené puisse l'être. **Et ce, grâce à l'engagement de tous les personnels, désireux ici (comme dans tous les établissements) mais ici pour ce qui nous concerne au collège le Haut Gesvres car c'est ce que nous constatons au quotidien.**

Loi de plaindre les élèves qui savent pouvoir trouver dans leur collège le cadre qui leur permet de suivre leurs études et y bénéficier d'un environnement leur permettant de se sociabiliser, avec toute l'importance que cela a, surtout dans cette époque un peu contrariée il est vrai, **il faut les féliciter et les encourager pour leur propre engagement.**

Bonne continuation à tous
Cdt YN

Déjà dit mais toujours d'actualité...

Un renseignement... ?...

Un éclaircissement... ?...

Pour mieux

comprendre... ➔

Les professeurs du collège le Haut Gesvres peuvent vous recevoir, vous rencontrer pour échanger avec vous sur la scolarité de votre enfant. Il convient pour cela d'utiliser très simplement le carnet de liaison. Celui-ci est essentiel et demeure incontournable pour tous les collégiens.

C'est un outil simple : le premier vecteur d'informations utiles pour échanger, communiquer au quotidien.

De même, pour rappel, chaque élève doit noter son travail sur son "classique" cahier de textes personnel (version papier toujours efficace et opérationnelle).

Parents ⇒ vous pouvez accéder via e-lyco au cahier de textes de l'application Pronote régulièrement complété par les professeurs.

Cf liste des professeurs au verso...



Agenda... La vie du collège en quelques dates... Liste non exhaustive

- ◆ Mardi 23 novembre : Conseil d'Administration n° 1
- ◆ Vendredi 26 novembre : ARRÊT des NOTES du PREMIER TRIMESTRE
- ↳ Conseils de classes 5^e 4^e 3^e en semaines 48 et 49
- Les bulletins du premier trimestre seront remis aux élèves à l'attention de leurs parents J+3/J+4 après le conseil
- ◆ Jeudi 9 décembre 2021 : Réunion de parents-professeurs niveau 5^{ème}
- ◆ Vendredi 14 janvier 2022 : ARRÊT des NOTES du PREMIER SEMESTRE puis conseils de classes 6^e
- ◆ Lundi 17 janvier 2022 : "Martin Luther King Day" une opportunité pour agglomérer des actions de sensibilisation autour du thème de la lutte contre toutes les formes de discriminations qui constitue le thème 2021/2022 des EPI des élèves de 3^{ème}.
- ◆ Samedi 22 janvier 2022 : "Journée de l'amitié franco-allemande" → Semaine d'actions des élèves germanistes pour promouvoir la culture allemande.
- A noter : Période de STAGE EN ENTREPRISE pour les élèves de 3^{ème}** → lundi 31 janvier - vendredi 4 février 2022
- Semaines 6 et 7 – Congés d'hiver**
- ◆ Vendredi 4 mars : ARRÊT des NOTES du DEUXIEME TRIMESTRE
- ↳ Conseils de classes 5^e 4^e 3^e en semaines 10 et 11
- ◆ Semaine 11 : Semaine des Mathématiques
- ◆ 7-11 mars : Semaine de sensibilisation sur le droit des femmes.
- ◆ Semaine 12 ou 13 : BREVET BLANC
- ◆ 22 mars : Journée mondiale de l'eau : une belle occasion de réfléchir sur nos pratiques et cette problématique globale. Un sujet E3D par excellence pour nos éco-délégués qui sauront s'en emparer.

Semaines 16 et 17 – Congés de printemps

Rue Simone de Beauvoir... → ...

...Une très belle adresse pour notre collège en référence à un esprit fort et libre du XX^{ème} siècle.



...La pensée de cette philosophe n'en finit pas d'apporter des éléments pour éclairer notre époque... Voir aussi les InfHaut Gesvres précédents...

LA LETTRE d'information du collège Le Haut Gesvres

10, Rue Simone de Beauvoir - 44119 TREILLIÈRES
02 28 07 92 92 - Fax 02 28 07 92 93
Courriel ce.0442418p@ac-nantes.fr

<http://hautgesvres-treillieres.loire-atlantique.e-lvco.fr/>

Directeur de la Publication : Y. NOËL
Comité de rédaction de ce n° Équipe interne du collège

N° 19 – Décembre 2021 tiré à 750 exemplaires - Diffusion interne à l'établissement et fichier ".pdf" sur le site du collège qui rassemble tous les numéros antérieurs ainsi consultables.

QUELQUES CHIFFRES du collège Le Haut Gesvres

638 élèves répartis dans 24 classes

Sept 6^{èmes} - Six 5^{èmes} - Six 4^{èmes} et Cinq 3^{èmes}

46 professeurs dont une documentaliste
1 poste de CPE occupé cette année par 2 collègues à ½ tps
Une équipe Vie Scolaire avec 7 AED

10 agents du département pour la restauration et l'entretien
1 infirmière – 1 assistante sociale

Une équipe de direction, avec un principal, un principal adjoint et une gestionnaire, complétée par deux secrétaires
⇒ Toute cette structure pour accueillir les élèves des communes de Treillières, d'une partie de Grandchamp des Fontaines et de Vigneux de Bretagne (La Pâqueuais)

Eco-délégués

Le collège Le Haut Gesvres est depuis plusieurs années engagé autour des questions relatives à l'environnement lui valant d'être labellisé E3D "Excellence". M. Plouet, professeur de sciences physiques est le référent E3D du collège.

Différentes actions suite au recensement des éco-délégués vont être proposées pour informer chacun de ce qui a été développé au collège : ruches – tri sélectif – Micro-forêt – compostage – moutons etc...

Nous pouvons déjà noter que les éco-délégués sont enthousiastes et volontaires : de bon augure...

M. Plouet a déjà enclenché des actions d'information pour diffuser ce qui est fait aux nouveaux élèves. Il a aussi constitué un groupe qui travaille avec lui sur un projet de mini-serre pour préparer des semis.

L'activité porte aussi sur la construction de nichoirs, de refuge pour hérissons... Le référent a beaucoup d'idées et est bien sollicité par les élèves éco-délégués qui prennent leur place dans ce dispositif.

Année scolaire 2021/2022

Listes des professeurs Principaux du collège

6 ^{ème} 1	Mme REST	4 ^{ème} 1	Mme BOULIC
6 ^{ème} 2	Mme MENET	4 ^{ème} 2	Mme JAURET
6 ^{ème} 3	Mme VASSEUR	4 ^{ème} 3	M. DUCOURET
6 ^{ème} 4	Mme PIPARD	4 ^{ème} 4	M FOURNIER
6 ^{ème} 5	Mme THOMAS	4 ^{ème} 5	Mme RICAUD
6 ^{ème} 6	Mme AMELINE	4 ^{ème} 6	M. POIROT
6 ^{ème} 7	Mme COUSSEAU		
5 ^{ème} 1	Mme CHAUVIN	3 ^{ème} 1	Mme MOUSSUS
5 ^{ème} 2	Mme BILLARD	3 ^{ème} 2	Mme PLANTARD
5 ^{ème} 3	M. PERNOT	3 ^{ème} 3	Mme BOUYER
5 ^{ème} 4	M. MORICEAU	3 ^{ème} 4	Mme CHABLAT
5 ^{ème} 5	M. ABCHAR	3 ^{ème} 5	Mme CHALMEL
5 ^{ème} 6	Mme DESIRAND		

Listes intégrales des délégués sur le site du collège

CROP TOP etc : UN DEBAT DELICAT MAIS UN REGLEMENT ET... du bons sens

Cela va devenir un marronnier ? comme on dit dans la presse : c'est-à-dire un sujet récurrent, un sujet de saison (en lien avec la météo...). Une opportunité de provocation ?... Une forme de bon sens en somme (*parfois délicat à partager avec, finalement, une minorité*), devrait aider à saisir qu'il y a simplement des lieux distincts qui suggèrent d'adopter des comportements vestimentaires distincts en rapport avec l'activité. **Plus qu'une polémique c'est une opportunité de dialogue.**

Que dit le Règlement du collège ?

Article 20 - Tous les élèves veillent à leur présentation et ont une tenue vestimentaire décente...

Un peu de vocabulaire :

↳ décent : *Qui est conforme à la décence.*

↳ décence : *Respect de ce qui touche les bonnes moeurs, les convenances / Discrétion, retenue dans les relations humaines.*

...Des termes, on le constate assurément bien délicats à manier et qui dépendent de là où chacun placera le curseur... dans une perspective souvent définie.

La formulation de cet article 20 est ainsi volontairement imprécise pour éviter que nous soyons dépassés et limités par des appellations et modes qui nous bloqueraient, nous réduisant à mesurer la longueur des tissus...

Nous retiendrons donc discrétion et retenue.

Cette formulation donne ainsi suffisamment de latitude pour se raccrocher à une perception commune selon laquelle on vient au travail (au collège) dans une tenue qui n'est pas celle que l'on envisage dans le cadre des loisirs voire à la plage...

DU BON SENS TOUT SIMPLEMENT...

Des échanges en interne sur ce sujet nous ont amené à considérer que cette "décence" qui serait ponctuellement remise en question – et sans qu'il s'agisse toutefois de parler d'indécence – devrait nous permettre de juste considérer que selon la tenue adoptée nous ne devrions pas être en mesure de voir le ventre dégainé dans le cas de cette mode actuelle du crop top (demain ce sera autre chose et des débats comparables...).

C'est donc là finalement, une simple question de **bienséance** (*définition rappelée plus loin*), et d'adaptation à la situation, de rapport encore à qui nous sommes, où nous sommes avec qui et dans quel moment spécifique de notre vie sociale.

Cette question du ventre dégainé qui correspond assurément à une mode : celle de ces "crop top" est-elle révélatrice d'un message spécifique d'émancipation ? ou... la simple reproduction d'une tendance lancée par des influenceuses "à la

mode" sur divers réseaux sociaux... nous renoncerons à aller plus loin sur ce terrain qui pourrait nous plonger vers un abîme.

Notre époque a des modèles bien particuliers. Simone de Beauvoir, bien plus provocatrice à de multiples égards était porteuse d'un message d'un tout autre niveau et certainement plus "moderne".

Le bon terme à utiliser dans cette "affaire" pourrait donc être... **la bienséance**.

↳ Bienséance : Conduite sociale en accord avec les usages, respect de certaines formes.

La notion de bienséance, si elle est ou peut pour certains paraître désuète, semble toutefois assez pertinente pour évoquer la situation et la nécessité d'adopter une conduite sociale en accord avec les usages et le respect de certaines formes de relations : le collège est un lieu de travail.

On peut même considérer que les élèves elles-mêmes perçoivent très bien cet aspect tant elles tirent désespérément, pour la plupart, sur leur tee shirt (voire brassière) assurément trop court, signifiant qu'elles semblent l'avoir mis en cédant à la pression du groupe et de cette mode sans être véritablement convaincues de l'opportunité de se présenter ainsi au collège, bien identifié comme ce lieu de travail qui exige le respect d'une conduite.

Sans qu'il s'agisse de verser dans un tribunal moral des tenues, il a été demandé aux professeurs principaux – sans juger – de juste bien vouloir faire ces rappels de définitions et d'amener à considérer qu'en fonction de la situation rencontrée il soit possible à nos élèves de comprendre que le collège (cf là encore le règlement intérieur), s'il est un lieu de vie, est cependant – et de manière prioritaire – un lieu de travail, un lieu de formation et à ce titre un endroit se distinguant de la rue, de la place, de la plage qui sont autant de lieux distincts d'une possible revendication pleine et entière d'une mode synonyme de liberté, d'émancipation, etc...

Tous les professeurs ont, le cas échéant, apporté leur contribution pour faciliter la compréhension de ces définitions et peut-être faire réfléchir...